

Conseiller-ère du salarié

Le conseiller du salarié assiste le salarié lors de l'entretien préalable dans les entreprises dépourvues de représentant du personnel.

Cette formation vous permet d'acquérir les repères vous permettant d'accomplir au mieux ce mandat dans l'intérêt du salarié accompagné et le respect des règles déontologiques.

Objectifs

1. Situer le conseiller du salarié dans son environnement légal et organisationnel
2. Identifier le rôle du conseiller du salarié

Public Visé

Conseiller du salarié CFDT de l'Île-de-France

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

Exercer le mandat de conseiller du salarié CFDT

Parcours pédagogique

- Les missions du conseiller du salarié
- Le mandatement à la CFDT
- Le statut du conseiller du salarié
- Les cas d'interventions du conseiller
- Le rôle du conseiller du salarié avant, pendant, et après l'entretien préalable au licenciement
- L'accompagnement du salarié à son entretien préalable au licenciement

Les + métier

Formation au mandat. Session organisée à la demande des territoires CFDT Île-de-France dont dépend le conseiller du salarié.

Objectifs pédagogiques

- Identifier dans le code du travail le rôle et les missions du conseiller du salarié
- Identifier les structures de la CFDT
- Situer le conseiller du salarié dans la procédure de licenciement
- Distinguer les différents cas de rupture du contrat de travail
- Définir la notion de cause réelle et sérieuse
- Différencier les traitements de la rupture du contrat à durée déterminée avec un contrat à durée indéterminée
- Identifier les obligations de l'employeur et du salarié dans le cadre d'un licenciement
- Connaître la procédure de rupture conventionnelle
- Identifier les conséquences financières pour chaque cas de rupture de contrat de travail
- Préparer l'accompagnement d'un salarié à son entretien préalable au licenciement

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes expositive, active et interrogative

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative à la fin de la formation
Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'Accessibilité

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

groupe de 8 au minimum et de 14
au maximum



Contactez-nous !

Franck ALBERICI
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038430
Mail : franck.alberici@irefe.fr